

#GrandEst
croit en
Vous
15-29 ANS



6 propositions
pour un engagement
jeune réussi

LE CONSEIL RÉGIONAL DES JEUNES DU GRAND EST :
**72 JEUNES ENGAGÉS AU QUOTIDIEN
DANS LE GRAND EST**

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Feuille de route de la Région Grand Est

«Engagement des Jeunes»

Les chiffres confirment le potentiel et la volonté d'engagement des jeunes ; 35 % donnent de leur temps bénévolement, 50 % sont prêts à s'engager dans un service civique. La Région se donne pour objectif de soutenir et d'encourager cette tendance, en prenant en compte les nouvelles formes d'engagement et d'implication qui motivent les jeunes générations : besoin de concret, de réactivité, de court-terme, de mobilisation collective, notamment. Aujourd'hui, de nouvelles formes de participation émergent au détriment des plus traditionnelles que sont l'engagement politique et l'engagement syndical. Largement marquées par le numérique, ces formes sont aujourd'hui plus souples, plus éphémères, moins hiérarchisées qu'elles ont pu l'être par le passé.

Les jeunes s'engagent, oui, mais autrement. Selon le rapport «Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes» publié en juin 2015 par France Stratégie, les jeunes sont particulièrement attachés aux valeurs de solidarité, de démocratie et de justice. Ainsi, leur engagement est motivé par «le partage, le souhait d'aider les autres, de se rendre utile et de défendre une cause». De plus, et c'est une des particularités de cette catégorie de la population, l'engagement des jeunes est caractérisé par « la volonté de se distraire, de s'affirmer, de donner un sens à sa vie, voire de tester une vocation et de se former ».

Aussi, dans un contexte où la phase d'insertion professionnelle se prolonge, la reconnaissance, la valorisation mais aussi l'accompagnement de l'engagement des jeunes sont des enjeux majeurs. S'engager c'est acquérir des compétences : la prise d'initiative, le travail en équipe, la ponctualité, l'esprit critique, sont autant de ressorts susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle et l'employabilité des jeunes.

Les jeunes sont également dans l'attente d'une meilleure reconnaissance de leurs pratiques d'engagement, que ce soit dans le bénévolat ou le volontariat classique, ou sous des modalités moins formelles ou plus innovantes.

C'est pourquoi, le Conseil Régional du Grand Est propose que le Conseil régional des Jeunes contribue au développement et à la valorisation de l'engagement des jeunes de la Région. Les questions suivantes ont été soumises :

- **Comment encourager les jeunes à s'engager ?**

Selon vous quels sont les sujets, les organisations et plus globalement les conditions qui favorisent l'implication des jeunes pour une cause ? Quelles mesures peuvent être mises en place pour inciter les jeunes à s'engager ? Quels canaux de communication peuvent être employés pour promouvoir l'engagement des jeunes ? En lien avec le service Jeunesse de la collectivité qui doit en être informé, vous pourrez imaginer toutes initiatives s'adressant directement aux jeunes, vous appuyer sur le dispositif « expériences de jeunesse » et échanger avec d'autres instances de participation de jeunes (locales, régionales, européennes) qui ont déjà abordé ces sujets.

- **Comment reconnaître l'engagement citoyen des jeunes du Grand Est (bénévolat, activités associatives, etc.) ?**

Selon vous, que manque-t-il aujourd'hui pour que l'engagement des jeunes soit reconnu à sa juste valeur ? Comment peut-on assurer la visibilité régionale des projets ? Quelles formes de reconnaissance - symbolique ou matérielle, envisageriez-vous pour mettre en avant l'engagement des jeunes de la Région ?

- **Comment valoriser l'engagement des jeunes comme tremplin vers l'emploi ?**

La Région souhaite accompagner les jeunes pour leur permettre de mettre à profit les compétences qu'ils ont développées lors de leurs expériences d'engagement. Quelles formes doivent prendre cette valorisation des compétences ? Comment articuler les actions menées par la Région avec les dispositifs qui existent déjà ? Il vous est notamment demandé de recenser ces derniers (not. les certificats et portfolios comme le Livret expérimental des compétences des jeunes porté par l'Education nationale, le certificat Youthpass délivré par Erasmus+, le passeport bénévole de France Bénévolat, etc.)

Il est ainsi demandé aux membres du Conseil Régional des Jeunes de faire des propositions pour mieux encourager, reconnaître et valoriser l'engagement des jeunes.

6 propositions

pour un engagement jeune réussi !



Contrat régional jeune

La Région propose aux jeunes « un contrat » avec des associations en corrélation avec leurs attentes et leurs intérêts (repérées en amont dans l'annuaire régional en projet).

Ce contrat repose sur une durée pour laquelle les jeunes réaliseront un nombre d'heures au sein des associations. Il permet avant tout d'amorcer et d'encourager leur démarche citoyenne.

Pour qui ?

Les jeunes de 15-29 ans. Ils pourront s'appuyer sur une base d'associations, aux domaines d'intérêts différents, de tout le Grand-Est (projet Encourag'Est) et devront privilégier les associations locales manquants notamment de bénévoles. Un partenariat avec des organismes comme France Bénévolat pourra être imaginé.

Pourquoi ?

Chaque jeune pourra bénéficier d'une mission de 45h sur 1 année. Volonté d'un parcours modulable, flexible et personnalisé, le jeune n'est pas adhérent de l'association mais effectue sa mission sous le régime du bénévolat. Il aura pour mission la réalisation de projets avec les associations, de missions solidaires, de projet d'intérêt général. Possible extension aux actions citoyennes mise en place par les villes ou les communautés de communes.

Possible lien avec la carte Jeun'Est, notamment dans la candidature au dispositif et dans la contrepartie.

Quelles contreparties ?

Lorsque le jeune a réalisé la durée définie, ils perçoivent une contrepartie de la Région visant à les aider dans leur réussite scolaire et/ou professionnelle (financement de matériel informatique, permis de conduire, livres...) dans la limite de 500-800€. La Région et l'association produiront une attestation certifiant de l'engagement du jeune.



Encourage

Pour qui ?

Les jeunes entre 15 et 29 ans et plus particulièrement les lycéens.

Pourquoi ?

Le dispositif permettra de faire découvrir le bénévolat aux jeunes via des associations locales qui auront bénéficié d'un accompagnement de la Région. Pour les jeunes, cela permettra de débiter en confiance dans le monde associatif. Ensuite, il permettra de faire monter en compétence les associations dans une démarche de qualification de ses jeunes membres. Ce dispositif permettra la rencontre entre les associations, qui peuvent avoir du mal à recruter des bénévoles, et les jeunes en recherche d'engagement. D'une manière générale, ce dispositif est conçu comme un moyen de favoriser des premières expériences associatives afin de faciliter par la suite un meilleur accès à l'emploi des jeunes.

Comment ?

Il conviendra de répertorier des associations, en milieu urbain comme rural, souhaitant entrer dans cette démarche. Via des rencontres avec les partenaires institutionnels et des guides mis à leur disposition, ces dernières pourront se familiariser avec l'accompagnement du public jeune et de sa qualification via ses actions de bénévolat. L'annuaire sera ensuite disponible sur le site «Jeun'Est».



Le label associatif

Pour qui ?

Les associations du Grand Est

Pourquoi ?

Ce label associatif est destiné aux associations qui souhaitent valoriser les jeunes de 15 à 29 ans qui s'engagent et qui accède aux responsabilités au sein de leurs associations et qui s'engagent à faire bénéficier aux jeunes de formations (PSC1, formation professionnalisante,...). Les jeunes recrutés devront être bénévoles et ne recevoir aucunes rémunérations. Ce label permettrait aux petites associations ou celles en manque de bénévoles de renouveler voir augmenter leurs effectifs.

Comment ?

Les associations répondront à un appel d'offres. Le portail « Jeun'Est » pourrait être la porte d'entrée pour le dépôt de candidatures. La Région décernera un niveau de label (bronze, argent, or) qui pourra évoluer lors du renouvellement. L'adhésion au label et le niveau de labellisation seront attribués en fonction de différents critères prédéfinis. Cette distinction sera remise chaque année scolaire. Les associations labellisées seront recensées dans un annuaire en ligne. Les jeunes qui veulent s'engager pourront ensuite faire une recherche selon leurs souhaits, affinités, centre d'intérêt, ... (recherche par algorithme du type « choisi ton métier de l'ONISEP »). En complément, la Région pourra décerner une bourse aux associations avec notamment une aide financière aux formations des jeunes bénévoles.



Convention tripartite

Pour qui ?

A destination des entreprises du Grand Est

Pourquoi ?

Cette convention entre la Région Grand Est, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand Est et la Chambre Régional de Métiers et de l'Artisanat du Grand Est a pour objectif :

- Valoriser les compétences acquises par les jeunes lors de leur engagement associatif auprès des entreprises (pour pouvoir avoir un accès plus aisé au monde de l'emploi).
- Mettre en avant les compétences acquises par les jeunes lors de leurs engagements associatifs.
- Faire en sorte qu'un jeune de la région prenne le pli d'énumérer ses engagements et compétences dans son CV et que les entreprises valorisent ceux-ci.
- Faire connaître le Label Associatif aux ressortissants des 2 chambres consulaires

Comment ?

Cette convention tripartite sera rédigée entre la Région Grand Est, la CCI et la CRMA. Les chambres consulaires s'engageront à faire la promotion du Label Associatif auprès des entreprises ressortissantes. Elles auront aussi un rôle pédagogique pour faire reconnaître par les entreprises les compétences acquises par les jeunes dans les associations labellisées. La convention est établie à titre gracieux. La Région fera la promotion de la CCI et la CRMA en apposant leurs logos sur les dispositifs de communications ou par tous autres moyens à définir.



Prix régional de l'engagement

Pour qui ?

Les jeunes de 15 à 29 ans.

Pourquoi ?

Ce prix a pour objectif de valoriser l'engagement des jeunes du Grand Est.

Comment ?

Il s'agit d'une dénonciation positive par l'entourage d'un jeune de 15 à 29 ans ou d'une candidature spontanée, qui permettra aux jeunes de la Région Grand Est de recevoir un Prix Régional de l'Engagement. Ce Prix se présente sous forme de participation financière à une formation au choix ainsi que la remise d'un certificat « d'engagement » à l'ensemble des participants permettant la mise en valeur de l'ensemble de leurs engagements. Le Prix régional permettrait de financer un projet ou une formation en lien avec l'engagement, selon son projet professionnel.

Le Prix Régional de l'Engagement pourrait être associé à l'évènement Grand Est Jeunes Talents en ajoutant une catégorie « encourager », ce qui permettra la découverte du dispositif par les jeunes de la Région. Le souhait des membres du CRJ est de lier par la suite ce dispositif au projet « Festival de l'engagement ».



Festival de l'engagement

Le Festival pourra avoir lieu dans un lieu central en 2019. La durée du festival est de 2 journées et l'entrée serait gratuite pour tout public.

Pour qui ?

Ce festival concerne l'engagement des jeunes du Grand Est en général, c'est-à-dire les 15-29 ans mais nous ne voulons pas limiter l'accès aux -15 ans (collégiens) car ce festival pourrait être une découverte pour ces derniers. Les +29 ans sont également les bienvenus.

Pourquoi ?

Ce festival sera l'occasion pour les acteurs de l'engagement d'organiser des animations sur des stands avec des incontournables tels que des ateliers « Curriculum Vitae » pour aider les jeunes à mettre en avant leurs qualités en petits groupes, etc. Des tables rondes sur l'engagement, des partages d'expériences et la mise en place de food-trucks mais également un jeu tombola.

Comment ?

Les membres du Conseil Régional des Jeunes souhaitent participer à l'organisation du Festival à travers un groupe « logistique du Festival » en désignant un chef de projet à partir de septembre 2018. Le CRJ souhaite mettre en place un plan de communication « Festival » grâce au groupe communication présentielle.

Pour mettre en avant l'engagement des jeunes ainsi que ce projet d'engagement mené par les jeunes du Conseil Régional des Jeunes, la Région pourrait inviter les chaînes de télévision régionales.



Maison de la Région • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67

Maison de la Région • 5 rue de Jéricho
CS70441 • 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31

Maison de la Région • Place Gabriel Hocquard
CS 81004 • 57036 Metz Cedex 01
Tél. 03 87 33 60 00

www.grandest.fr

Retrouvez-nous sur

